

RAP. ■
PORTS
SYNDI. ■
CAUX
2024. ■
2025

DOCUMENT SOUMIS
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 14 MAI 2025

Table des matières

CONSEIL EXÉCUTIF	4
ÉTATS DES RÉSULTATS DU SPECA	10
ÉTATS DES RÉSULTATS DU SPECA (SUITE).....	11
BILAN FINANCIER DU SPECA.....	12
BILAN 2022-2023 DU FONDS DE RÉSERVE	12
COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL	13
COMMISSION DES ÉTUDES.....	17
COMITÉ DE DÉLÉGUÉ•ES	23
COMITÉ ÉCOLE ET SOCIÉTÉ SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	25
COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT.....	26
COMITÉ D'ACQUISITION DES ŒUVRES D'ART	28
COMITÉ D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT (CACE)	29
COMITÉ D'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX	31
COMITÉ DE RECOURS	32
COMITÉ DES STAGES.....	33
COMITÉ INSTITUTIONNEL DE PROTECTION DES ANIMAUX DU COLLÈGE AHUNTSIC (CIPACA)	35
COMITÉ INSTITUTIONNEL SUR LA SANTÉ MENTALE ÉTUDIANTE.....	36
COMITÉ PERMANENT VISANT LA PRÉVENTION DE LA DISCRIMINATION, DU HARCÈLEMENT ET DE LA VIOLENCE ET DES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL (PO-34, PO-35)	38
COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL.....	40
COMITÉ-CONSEIL DE LA RECHERCHE.....	42
COMITÉS DE LA RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE ET DES ÉVÈNEMENTS INSTITUTIONNELS	43
ÉQUIPE SANTÉ MIEUX-ÊTRE.....	44
ANNEXE I : DONS DE SOLIDARITÉ 2024-2025	45
ANNEXE II : RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	47

Conseil exécutif

Elsa Myotte (présidente)

Département de graphisme

Bernard St-Louis (vice-président aux relations du travail)

Département de sciences sociales (psychologie)

Julie Cloutier (vice-présidente aux affaires pédagogiques)

Département de philosophie

Caroline Joly (secrétaire et responsable des communications)

Département de sciences sociales (sociologie)

Jérémy Dion (trésorier)

Département de soins préhospitaliers d'urgence

Bibiane Charland (conseillère)

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (MN)

Isabelle Héroux (conseillère)

Département de biologie et de biotechnologies

Thierry Lecomte-Poitras (conseiller)

Département de chimie

Kim Riverin (conseillère)

Département de biologie et de biotechnologies

Si l'année 2023-2024 a été largement occupée, pour le Conseil exécutif du SPECA, par les négociations nationales pour le renouvellement de notre convention collective, celle qui s'achève aura été marquée par d'importantes négociations locales découlant de la signature de cette convention, mais aussi par divers enjeux particulièrement préoccupants, qui secouent tant l'enseignement supérieur que la société tout entière.

NÉGOCIATIONS LOCALES

Règles de répartition des ressources enseignantes

Une nouvelle convention collective implique de mettre à jour nos lettres d'ententes locales, à commencer par celle sur les règles de répartition des ressources enseignantes. Il faut entre autres réfléchir à l'utilisation des nouvelles ressources qui y sont prévues. Après plusieurs mois de collectes et d'analyse de données et d'informations, de consultations des membres du SPECA et de rencontres de négociation avec la Direction du Collège, nous signons, le 7 avril 2025, une version actualisée de la lettre d'entente [Règles de répartition des ressources enseignantes](#), juste à temps pour le projet de répartition de la tâche 2025-2026. Les principales nouveautés sont les suivantes :

- L'intégration de dispositions pour reconnaître l'encadrement d'un grand nombre d'étudiant·es dans les cours de 30 heures en Éducation physique ;
- Un nouveau modèle pour calculer l'allocation pour coordination de stages et pour répartir celle-ci entre les disciplines qui en bénéficient ;
- La bonification de la ressource répartie entre les départements qui vivent une problématique criante de réussite ;
- L'introduction d'une allocation d'appoint pour un département, ou une discipline maître d'œuvre d'un programme, lorsque la somme annuelle de ses allocations pour la réussite, le suivi de programmes et les étudiant·es en situation de handicap (EESH) est inférieure à 0,20 ETC.

Dans un contexte où les nouvelles ressources sont peu abondantes, nous considérons avoir tiré de cette négociation des bénéfices intéressants pour plusieurs départements. Nous avons aussi réussi à convaincre le Collège de nous suivre dans une approche où l'on ne déshabille pas Pierre pour habiller Paul, ce qui n'était pas la voie qu'il avait choisie au départ.

Compte tenu de l'ampleur des travaux et de l'échéancier restreint, certains travaux sont reportés à l'an prochain, dont :

- La révision des règles de répartition de l'allocation pour coordination départementale;
- L'évaluation de l'allocation distribuée pour le suivi en continu des programmes, ainsi que sa répartition entre les départements;
- Les modalités d'utilisation des charges à la formation continue (CFC), notamment dans l'optique de limiter le nombre des charges résiduelles d'une année à l'autre.

Soutien à la réussite et suivi des programmes

Parallèlement à la négociation des règles de répartition des ressources enseignantes, le Collège et le SPECA s'attaquent à la révision d'une autre lettre d'entente qui est étroitement liée à la première : celle sur le soutien à la réussite et le suivi des programmes. D'emblée, la Direction nous fait part de son ambition d'étendre l'implantation de son modèle institutionnel de suivi de la réussite, qui repose notamment sur le projet API-répondant-réussite, sans toutefois injecter de nouvelles ressources enseignantes à partir de ses budgets de fonctionnement. De notre côté, même si l'on convient que le projet API-répondant-réussite peut satisfaire certains départements, il n'est pas question de céder du terrain sur l'autonomie des départements à l'égard du choix des mesures d'aide à la réussite et de la façon dont ils décident d'utiliser les allocations pour soutenir la réussite, incluant celle des EESH, et pour faire le suivi des programmes.

Signée elle aussi le 7 avril 2025, la version actualisée de la lettre d'entente [Soutien à la réussite et suivi des programmes](#) préserve intégralement cette autonomie départementale, tout en reconnaissant la possibilité, pour les départements qui le souhaitent, de mettre en place un projet API-répondant-réussite.

Enseignement à distance

À la fin d'octobre 2024, la Direction nous revient enfin sur la proposition de lettre d'entente relative à l'enseignement à distance (EAD) que nous lui avons transmis en avril de la même année. À de nombreux égards, sa contre-proposition présente des reculs importants sur des éléments qui semblaient pourtant avoir été convenus entre les parties. Dans les circonstances, au début décembre, l'assemblée générale du SPECA mandate l'exécutif pour suspendre les négociations entourant ce projet de lettre d'entente, à moins que la partie patronale fasse preuve de réceptivité à l'égard de ses demandes. Depuis, les discussions avec la Direction n'ont pas repris sur ce sujet. En revanche, nous veillons à ce que les nouvelles dispositions relatives à l'EAD dans la convention collective, de même que les balises pédagogiques adoptées en juin 2024 à la Commission des études (CÉ), soient bel et bien appliquées au Collège.

Autres projets de lettres d'entente

Dans les dernières semaines, nous avons amorcé avec le Collège la révision de la lettre d'entente sur la formation continue et la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), rendue nécessaire par les changements apportés aux deux dernières conventions collectives. Nous poursuivons également les travaux de rédaction d'une lettre d'entente sur la suppléance, qui traduit les pratiques déjà en vigueur au Collège.

AUTRES DOSSIERS LOCAUX

Voici quelques-uns des autres dossiers locaux qui ont tenu votre exécutif syndical occupé cette année.

Politiques

L'assemblée générale du SPECA a eu l'occasion de se prononcer sur plusieurs projets de politiques du Collège au courant de l'année :

- Elle a mandaté ses représentant·es pour donner un avis favorable à deux projets de révision de politiques pédagogiques, soit la *Politique du cycle de gestion des programmes* (PO-05) et la *Politique d'internationalisation* (PO-26).
- Elle a donné à l'exécutif le mandat de proposer des modifications aux projets de révision de la *Politique pour contrer la discrimination, le harcèlement psychologique et la violence* (PO-34) et de la *Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel au Collège* (PO-35) pour les simplifier et les clarifier encore davantage. La plupart des modifications proposées par l'exécutif ont été retenues par le comité permanent responsable de la révision.

Les PO-05, PO-34 et PO-35 ont été adoptées au Conseil d'administration de février.

Par ailleurs, le SPECA a adopté une *Politique syndicale sur la protection des renseignements personnels* pour répondre à ses obligations légales et protéger les renseignements personnels qu'il détient sur ses membres tout au long de leur cycle de vie (collecte, utilisation, communication, conservation et destruction).

Assurance qualité

En juin 2025, le Collège devra déposer son rapport d'autoévaluation de ses mécanismes d'assurance qualité à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC). De plus, une visite d'audit de la CEEC est prévue au Collège à l'automne 2025. Or, le concept d'assurance qualité appliqué à l'enseignement collégial soulève de nombreux enjeux, dont la lourdeur de la tâche liée à la reddition de comptes, la pression induite sur les taux de réussite et le risque de perte d'autonomie collective et individuelle des enseignant·es. C'est pourquoi l'assemblée générale du SPECA a renouvelé en octobre 2024 la position qu'elle avait déjà adoptée en 2014, à l'effet de se dissocier formellement du processus d'audit d'assurance qualité de la CEEC en s'abstenant d'y participer.

Nomination de la Direction générale ou de la Direction des études

Pour entériner une pratique bien établie, le SPECA a adopté en assemblée générale une position de principe de neutralité (qui n'en est pas une d'opposition) à l'égard de la nomination ou du renouvellement de mandat des personnes au poste de Direction générale ou de Direction des études. Tant à la Commission des études qu'au Conseil d'administration, les représentant·es du SPECA s'abstiennent lors de la prise de décision à l'égard d'une candidature pour l'un de ces postes. Quant à l'exécutif, il s'abstient de remettre un avis. Plusieurs raisons justifient cette position. D'abord, le processus ne permet pas aux enseignant·es de confier des mandats à la Direction générale ou à la Direction des études. Ensuite, le rôle premier du SPECA est de veiller à ce que les droits et intérêts du personnel enseignant soient défendus, et ceux-ci ne coïncident pas nécessairement avec les objectifs institutionnels du Collège. Enfin, le personnel enseignant n'est pas outillé pour évaluer les qualifications ou le rendement d'une personne candidate à la Direction générale ou à la Direction des études. Cela dit, dans le cas où une candidature leur apparaîtrait problématique, les représentant·es du SPECA au Conseil exécutif, à la Commission des études et au Conseil d'administration se consulteraient pour déterminer la posture à adopter.

ENJEUX NATIONAUX

Intelligence artificielle en éducation

L'intelligence artificielle (IA) continue à bousculer le monde de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Cette année, en plus de former un Comité École et société consacré à cette question (voir son rapport en page 25), le SPECA a tenu en février un midi-causerie réunissant plus d'une vingtaine de personnes intéressées à échanger à propos des impacts de l'IA en éducation et des actions à poser pour baliser son utilisation. On peut lire un compte-rendu de cette rencontre dans le [SPECA-Hebdo d'avril 2025](#).

La question préoccupe également notre fédération syndicale, la FNEEQ, qui a produit cette année le feuillet [L'IA dans les établissements d'enseignement : Jamais sans cadre réglementaire éthique! Jamais sans consulter et impliquer mon syndicat!](#), présentant huit principes fondamentaux pour soutenir le travail syndical par rapport à l'IA.

Les attaques de la CAQ

Toute l'année, le gouvernement caquiste s'est démarqué par ses multiples attaques non seulement contre le milieu de l'enseignement supérieur, mais aussi contre le secteur public et le mouvement syndical. Soulignons notamment :

- **Les restrictions budgétaires dans le réseau collégial :** Plafonnement des dépenses d'investissement, gel d'embauche, plafonnement du nombre d'heures travaillées, redirection du financement des AEC selon les priorités gouvernementales, réduction relative de l'enveloppe budgétaire pour le soutien aux EESH, etc. Les cégeps sont sous le coup de mesures austéritaires qui s'accumulent depuis l'été dernier. À l'Halloween 2024, à l'initiative du SPECA, toute la communauté du Collège (même la Direction!) forme une chaîne humaine devant le campus pour dénoncer ces compressions déguisées. En février dernier, le SPECA appuie l'association étudiante du Collège, l'AGECA, qui déplore l'annulation d'un nombre important de cours de la session d'hiver 2025 dans plusieurs programmes à la formation continue. Le réseau collégial n'est pas seul à être visé par cette nouvelle austérité; c'est la qualité de l'ensemble des services publics qui est mise en péril. Notre mobilisation à toutes et à tous sera cruciale pour bâtir un front d'opposition capable de renverser ces menaces.
- **L'ingérence de la ministre Déry dans des contenus de cours :** Au début d'avril, l'assemblée générale du SPECA dénonce les interventions abusives de la ministre Pascale Déry dans le contenu de cours portant sur la littérature palestinienne au Cégep Vanier et au Collège Dawson, ainsi que dans le déclenchement d'enquêtes visant ces établissements. Ces attaques contre la liberté académique nous amènent à nous joindre aux voix de plus en plus nombreuses qui réclament sa démission comme ministre de l'Enseignement supérieur et l'annulation des enquêtes en cours.
- **Le Projet de loi n° 89, Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out :** S'il était mis en application, ce projet de loi déposé par le ministre du Travail Jean Boulet aurait des conséquences désastreuses sur le droit de grève des travailleuses et travailleurs québécois. Il y a quelques semaines, le SPECA lance, avec les deux autres syndicats du Collège, une pétition réclamant du Collège qu'il reconnaisse le rôle positif des mobilisations syndicales, incluant l'exercice de la grève, et qu'il demande le retrait du PL89 au gouvernement par les canaux qui sont les siens. Le 1^{er} mai, plus de 400 signatures ont été obtenues, et une délégation intersyndicale profite de la Journée des travailleuses et des travailleurs pour remettre la pétition à la Direction du Collège. Au niveau national, la lutte contre le PL89 se greffe à la lutte contre l'austérité caquiste. Une [pétition](#) pour en demander le retrait est disponible sur le site de l'Assemblée nationale.

DEUXIÈME FRONT

«Coudonc ça va-tu mal dans l'monde / Ou ben y'a juste moé qui capote», chantait Dédé Fortin des Colocs dans la bouleversante chanson *Le Répondeur*. Par les temps qui courent, on peut se rassurer sur une chose : on n'est pas seul-es à capoter. Et c'est ce qui peut nourrir notre espoir : ensemble, on peut résister. En plus de faire des dons de solidarité à divers organismes qui luttent pour la justice sociale et de diffuser de l'information sur le deuxième front¹ dans ses *Brèves*, le SPECA, par la voix de son assemblée générale, a pris position sur plusieurs enjeux de société en 2024-2025 :

- **Soutien à la Palestine** : À l'initiative d'un groupe d'enseignant-es hors exécutif, l'AG du SPECA adopte en septembre une position d'appui au mouvement antiapartheid initié par les Palestiniennes et les Palestiniens. Cette position prône une solution pacifique qui respecte le droit à l'autodétermination du peuple palestinien et assure une paix durable pour tous les peuples de la région. Plusieurs actions sont posées pour donner suite à ce mandat, dont l'envoi d'une lettre à Mélanie Joly, ministre des Affaires étrangères, pour exiger un cessez-le-feu immédiat et durable à Gaza et l'arrêt immédiat de vente de tout matériel militaire à Israël. Fin novembre, un panel intitulé *Solidarités décoloniales avec la Palestine* est organisé sous la houlette du SPECA, avec comme invités Rachad Antonius, auteur de *La conquête de la Palestine*, et Glenn Rubenstein, de Voix Juives Indépendantes.
- **Appui aux activistes écologistes du Collectif Antigone et de Last Generation Canada** : Par voie de résolution d'AG, le SPECA s'est joint au début décembre à de nombreuses organisations syndicales et de défense des droits et libertés pour dénoncer le niveau de répression ainsi que les conditions de détention et de remise en liberté des activistes du Collectif Antigone et de Last Generation Canada à la suite de leur action du 22 octobre 2024, sur le pont Jacques-Cartier.
- **Boycottage d'Amazon** : En février, pour dénoncer l'antisyndicalisme sauvage d'Amazon qui vient de fermer tous ses entrepôts au Québec, l'AG du SPECA adopte à l'unanimité une proposition de boycottage amenée par Nicholas Bourdon, enseignant en histoire. Quelques jours plus tard, le SPECA donne son appui officiel à la campagne «Ici, on boycotte Amazon», comme l'ont fait des organisations syndicales (FNEEQ, CCMM-CSN) auxquelles il est affilié.

PISTES POUR 2025-2026

- Mener les chantiers restants en lien avec la lettre d'entente *Règles de répartition des ressources enseignantes*, notamment sur les ressources de coordination départementale et de suivi en continu des programmes, de même que sur les charges à la formation continue (CFC);
- Conclure avec le Collège la négociation de la lettre d'entente relative aux procédures de suppléance du personnel enseignant pour traduire les pratiques locales déjà en vigueur;
- Renégocier la lettre d'entente sur la formation continue et la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), afin, notamment, d'y intégrer les modifications apportées aux deux dernières conventions collectives;
- Revoir la lettre d'entente sur l'autonomie et les responsabilités professionnelles des enseignant-es, ainsi que celle sur le processus d'engagement, afin d'y apporter les ajustements ou les clarifications nécessaires, le cas échéant;

1. Le deuxième front consiste en l'action syndicale qui porte sur des enjeux ne concernant pas directement les conditions et relations du travail, ces dernières relevant du premier front.

- Participer aux consultations sur les projets de règlements, de directives et de politiques du Collège, en particulier sur le projet de révision de la *Politique sur l'utilisation des technologies de l'information* (PO-27);
- Entretenir une vie syndicale locale riche et dynamique favorisant la mobilisation la plus large possible des membres du SPECA;
- Poursuivre, tant localement que nationalement, la lutte contre les politiques austéritaires et antisyndicales du gouvernement caquiste, notamment par des actions intersyndicales;
- Prendre part activement à la défense de la justice sociale sous ses diverses formes.

États des résultats du SPECA

PÉRIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023 AU 31 AOÛT 2024

Cotes	Description	Revenus et dépenses réels 2023-2024	Budget 2023-2024 adopté le 17 mai 2023	Écart
REVENUS				
R-1	Cotisations syndicales	840 717,10 \$	800 000,00 \$	40 717,10 \$
	cotisations spéciales - fonds de réserve	-	-	-
R-2	Nouveaux membres	25,00	20,00	5,00
R-3	Intérêts gagnés	7 794,08	4 250,00	3544,08
R-5	Cotisations enseignant•es retraité•es	340,00	500,00	(160,00)
TOTAL DES REVENUS		848 876,18	804 770,00	44 106,18
DÉPENSES				
Frais de bureau				
B-1	Secrétaire (salaire & bén. marg.)	86 884,60	78 500,00	8 384,60
B-2	Téléphone, timbres	1 613,76	1 800,00	(186,24)
B-3	Papeterie, articles de bureau	656,73	1 000,00	(343,27)
B-4	Journaux, revues, etc.	1 208,98	1 000,00	208,98
B-7	Imprimerie	1 993,86	1 000,00	993,86
B-9	Assurances et frais bancaires	1 167,08	1 500,00	(332,92)
B-10	Achat d'équipements et entretien	356,71	900,00	(543,29)
B-11	Divers	-	300,00	(300,00)
		93 881,72	86 000,00	7 881,72
Comités locaux				
C-1	Exécutif	-	300,00	(300,00)
C-2	École et société	-	500,00	(500,00)
C-4	Mob et négociation locale	-	300,00	(300,00)
C-5	CLIS	-	300,00	(300,00)
C-7	Autres comités (délégué•es, RCD, CRT...)	623,71	500,00	(123,71)
C-8	Comité des enseignant•es de la CÉ	641,12	500,00	141,12
		1 264,83	2 400,00	(1 135,17)
Négociation				
N-1	Négociation	142,51	1 500,00	(1 357,49)
N-2	Dépenses de grève	574,99	500,00	74,99
		717,50 \$	2 000,00 \$	(1 282,50) \$

États des résultats du SPECA (suite)

PÉRIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023 AU 31 AOÛT 2024

Cotes	Description	Revenus et dépenses réels 2023-2024	Budget 2023-2024 adopté le 17 mai 2023	Écart
DÉPENSES (suite)				
Participation syndicale				
P-1	Cotisations CSN	356 597,04 \$	338 400,00 \$	18 197,04 \$
P-2	Cotisations CCMM	29 716,41	28 200,00	1 516,41
P-3	Cotisations FNEEQ	262 693,66	250 000,00	12 693,66
P-4	Congrès, colloques CSN	-	1 000,00	(1 000,00)
P-5	Opérations CSN	-	-	-
P-6	RAR, RER, Conseils fédéraux	772,91	4 500,00	(3 727,09)
P-7	Opérations FNEEQ	10 285,02	8 500,00	1 785,02
P-8	Appuis aux luttes	30 135,88	36 300,00	(6 164,12)
P-9	Libérations ad hoc	-	2 000,00	(2 000,00)
		690 200,92	668 900,00	21 300,92
Activités sociales				
S-1	Rencontres de l'exécutif	1 812,07	2 500,00	(687,93)
S-2	Assemblées syndicales	6 921,00	4 000,00	2 921,00
S-3	Événements sociaux	16 778,54	15 500,00	1 278,54
S-4	Café, jus, lait, bière, etc.	20 081,95	18 000,00	2 081,95
S-5	Fête des enfants		4 000,00	(4 000,00)
S-6	Fête de Noël		11 500,00	(11 500,00)
S-7	Party intersyndical	10 147,39	3 000,00	7 864,57
S-8	Aménagement du local syndical		600,00	(600,00)
S-9	Divers		100,00	(100,00)
S-10	Party d'huîtres	6 507,39	7 000,00	(492,61)
S-11	Déjeuners de la rentrée	5 530,07	5 000,00	530,07
S-12	Autres événements sociaux	505,27	500,00	5,27
		68 283,68	71 700,00	(3 416,32)
TOTAL DES DÉPENSES		854 348,65	831 000,00	23 348,65
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		(5 472,47) \$	(26 230,00) \$	20 757,53 \$

Bilan financier du SPECA

PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE DU 14 MAI 2025

Au 31 août 2024

ACTIFS

Encaisse	252 357,01 \$
Placements	221 288,70

ACTIF TOTAL 473 645,71

PASSIF ET SURPLUS

Créditeurs (à payer) 210 607,64

Surplus

Surplus au début de l'exercice	483 635,54
Surplus (déficit) de l'exercice	(5 472,47)
Utilisation du fonds de réserve	(215 125,00)

Surplus à la fin de l'exercice 263 038,07

TOTAL DU PASSIF ET DU SURPLUS 473 645,71 \$

Bilan 2023-2024 du fonds de réserve

Au 1^{er} septembre 2023

Solde reporté 435 000,00 \$

Entrées

Cotisations fonds de réserve	-
Intérêt cumulés	7 794,08

Sorties

Remboursement de journées de grève 215 125,00

Au 31 août 2024

Solde 219 875,00 \$

Comité des relations du travail

Carine Blais

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (EPM)

Isabelle Héroux (conseillère et membre du CTT)

Département de biologie et de biotechnologies

Thierry Lecomte-Poitras (conseiller)

Département de chimie

Alain Long (membre du CTT)

Département de biologie et de biotechnologies

Bernard St-Louis (vice-président aux relations du travail et membre du CTT)

Département de sciences sociales (psychologie)

Au terme de cette année scolaire 2024-2025, le Comité des relations du travail (CRT) et le Comité technique sur la tâche (CTT) se seront réunis respectivement au moins dix et cinq fois. Au menu, les dossiers récurrents sur lesquels le Collège doit nous consulter avant de prendre une décision (clause 4-3.14 de la convention), l'ensemble des dossiers liés à la tâche et au projet de répartition des ressources enseignantes, des litiges (clause 4-3.15) et certains griefs (clause 4-3.16). Comme chaque année, le CRT a également eu à se prononcer sur les demandes de congé faites en vertu des clauses suivantes de la convention : programme volontaire de réduction du temps de travail (5-14.00), congé sans salaire à temps complet et à mi-temps (5-15.00 et 5-16.00), perfectionnement sans salaire (7-3.00) et congé non prévu à la convention (4-3.14 e)).

Aux rencontres du CRT et du CTT s'ajoutent aussi de nombreuses autres entre les parties syndicale et patronale pour négocier et régler différents dossiers relatifs aux conditions de travail du personnel enseignant et à la tâche enseignante. Sans compter celles nécessaires cette année afin de mener à bien nos négociations locales dont les grandes lignes sont rapportées dans le bilan de l'exécutif. Le présent bilan fera une brève description de ces différents dossiers, puis présentera les perspectives pour l'an prochain.

Merci Alain!

Mais avant de poursuivre, il est de mise de souligner que cette année marque la dernière au Collège d'Alain Long dont la contribution n'est plus à établir, en raison notamment de son implication au CRT et au CTT dans les quinze dernières années. Alain, un grand merci de nous avoir fait profiter de ta grande compréhension des enjeux de relations du travail, de ta maîtrise des aspects techniques de la tâche enseignante et de ton expérience des instances du Collège au cours des trente dernières années. Profite bien de la retraite! Tu vas nous manquer.

DES NOUVELLES DE LA DIRECTION

Toute une année avec des équipes complètes tant à la Direction des ressources humaines (RH) qu'au Service de l'organisation de l'enseignement (SOE) n'est pas un luxe que le Collège peut se permettre, semble-t-il. Nous avons donc eu un automne sans direction adjointe aux RH pour le personnel enseignant, alors que Mathieu Roger, qui devait en assurer l'intérim jusqu'aux fêtes, a plutôt choisi de quitter en juin pour le Cégep de Lanaudière. C'est principalement Geneviève Turcot, directrice des RH, qui a dû jouer un double rôle pendant cette période jusqu'au retour, en janvier, de Caroline Bastien dans ses fonctions d'adjointe à la direction.

Quant au SOE, la présence de Milena Dimitrova, qui a développé au fil des ans à la direction de ce service une bonne connaissance des pratiques locales en lien avec la tâche, a assurément été bénéfique dans le contexte d'une année scolaire marquée par l'introduction de la nouvelle date d'abandon et d'une hausse de la population étudiante, mais aussi pour sa compréhension des aspects plus techniques en lien avec la renégociation de la lettre d'entente sur la répartition des ressources.

La menace austéritaire

Cela dit, l'austérité budgétaire qu'impose le gouvernement caquiste depuis la signature des plus récentes conventions collectives – drôle de coïncidence, n'est-ce pas? – rend le Collège vulnérable à des mouvements de personnel qui viendraient fragiliser les équipes dont le travail a une incidence directe sur nos conditions de travail. En effet, les compressions actuelles limitent grandement, entre autres choses, la capacité du Collège de procéder au remplacement des personnes qui n'offrent pas un service direct aux étudiant-es. C'est un nuage noir qui continuera malheureusement de flotter au-dessus de nos têtes dans les prochaines années et qui porte le risque bien réel de compromettre la capacité du Collège à soutenir adéquatement ses activités d'enseignement et son offre de service aux étudiant-es et à l'ensemble de ses employé-es.

LES RESSOURCES ET LA TÂCHE

Le projet de répartition des ressources enseignantes est au centre des responsabilités du CRT. Tout au long de l'année, le CTT et le CRT ont eu à se pencher sur divers aspects de la répartition :

- L'ouverture des postes et des charges annuelles de remplacement pour 2024-2025 aux différents tours du Bureau de placement (clause 5-4.07);
- La reconnaissance du statut de temps complet aux enseignant-es ayant cumulé une CI annuelle de 50 ou plus et ayant donné suffisamment de charges de cours pour atteindre l'équivalent de 80 de CI en 2023-2024 (clause 5-1.03 d));
- Les charges à la formation continue (clauses 8-7.07 à 8-7.09);
- Le projet de répartition de la session d'hiver 2025 ajusté sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 20 septembre (clause 8-5.08);
- Le bilan des ressources 2023-2024 (clause 8-5.11);
- L'état d'utilisation des ressources 2024-2025 produit sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 15 février (clause 8-5.10);
- Le projet de répartition 2025-2026 (clause 8-5.08).

Nouvelle date d'abandon et hausse de la population étudiante

Alors que nous anticipions les effets positifs sur les ressources enseignantes de l'introduction de la nouvelle date d'abandon, ces effets se sont également conjugués à une hausse importante des demandes d'admission au deuxième et troisième tour pour l'année scolaire 2024-2025, ce qui a entraîné, à l'automne, une sous-embauche de près de 25 ETC. Ce surplus a été cependant réinvesti à l'hiver, surplus auquel se sont aussi ajoutées les nouvelles ressources obtenues dans le cadre du renouvellement de notre convention collective. Ainsi, la valeur du C pour la session d'hiver a pu être abaissée au même niveau que celle de l'automne, soit 38,3, ce qui représente une diminution appréciable par rapport à la valeur de 38,9 fixée initialement au mois d'avril 2024, mais aussi par rapport aux valeurs des années précédentes à la session d'hiver qui ont plutôt oscillé autour de 39. L'effet concret de cette modification a été de permettre un allègement des charges d'enseignement à l'hiver par rapport à ce que nous connaissons habituellement, un allègement bien mérité compte tenu de notre automne plus chargé que prévu initialement au moment de la planification des tâches en avril 2024. En date du mois de mars 2025, il est par ailleurs projeté que nous terminerons l'année scolaire sans avoir eu à utiliser les surplus des années précédentes que nous avons budgété au projet de répartition, ce qui maintient notre réserve autour de 15 ETC.

Pour l'année prochaine, le projet de répartition 2025-2026 a été élaboré selon l'hypothèse d'une population étudiante équivalente à celle de cette année. Contrairement à l'année dernière, ce projet prend déjà en compte dans la prévision de l'effectif étudiant l'effet de la nouvelle date d'abandon, qui favorise la rétention des étudiant-es dans nos classes au-delà des dates prévues pour établir le financement des cégeps. Notons que le projet de répartition 2025-2026 met en application les nouvelles règles de

répartition des ressources enseignantes pour la coordination des stages, pour le soutien à la réussite et le suivi des programmes, ainsi que pour la reconnaissance du nombre d'étudiant-es dans les cours de moins de 45 heures. Rappelons, au risque de nous répéter, que ces nouvelles règles ont été établies dans le cadre des négociations locales menées cette année, qui se sont conclues le jour même de l'adoption du projet de répartition de la tâche enseignante au CRT du 7 avril dernier.

LES PROGRAMMES

Cette année, le CTT a procédé à l'analyse de la simulation des grilles de cours dans le cadre de l'actualisation du programme *Techniques d'administration et de gestion*. Il a également évalué l'impact sur la répartition des ressources et sur la tâche enseignante de modifications mineures aux grilles de cours des programmes de *Graphisme*, de *Technologie de radiodiagnostic* et de *Technologie du génie électrique – Réseaux et télécommunications*.

Notons par ailleurs que le Collège ira de l'avant dès l'année prochaine avec le projet de délocalisation du programme en *Technologie de médecine nucléaire*. Certain-es de nos collègues de la discipline dispenseront donc à Québec une partie de la formation d'une nouvelle cohorte d'étudiant-es distincte de celle admise à Montréal. Le Collège a obtenu les garanties nécessaires afin que la réalisation du projet se fasse à coût nul, notamment en ce qui a trait aux ressources enseignantes. Des aménagements particuliers relatifs aux conditions de travail des enseignant-es de la discipline, entre autres en lien avec l'exercice de la priorité d'engagement et le cumul de l'ancienneté, ont été négociés avec le Collège afin de mitiger les impacts des déplacements entre Montréal et Québec dans le cours de la session.

Enfin, dans la foulée de la consultation lancée cet hiver par la Commission des études sur les *Principes et règles de gestion des cours complémentaires*, le CTT travaille actuellement à la rédaction d'un avis concernant l'impact sur la tâche et sur les ressources enseignantes du nouveau modèle proposé pour établir l'offre de cours complémentaires au Collège.

DOSSIERS DIVERS

Mentionnons rapidement quelques-uns des autres dossiers qui ont occupé vos représentant-es au CRT et au CTT cette année :

- Validation et adoption de l'offre de cours complémentaires;
- Bilan du double-emploi (clauses 5-1.12 et 4-3.14 p));
- Mesures disciplinaires et griefs, dont le règlement par entente du grief pour la reprise des journées de grèves à l'automne 2023;
- Formation sur la tâche à l'intention des enseignant-es non permanent-es;
- Soutien aux enseignant-es qui seront mis en disponibilité (MED) pour l'année 2025-2026;
- Élaboration et implantation d'un nouveau modèle de répartition des ressources pour la coordination de stages;
- Réalisation de travaux techniques sur le modèle de répartition des ressources pour l'encadrement d'un grand nombre d'étudiant-es afin d'y intégrer la répartition des nouvelles ressources pour la reconnaissance du nombre d'étudiant-es par semaine (NES) dans les cours de moins de 45 heures;
- Réalisation de travaux techniques pour établir la nouvelle répartition des ressources pour le soutien à la réussite.

PISTES POUR 2025-2026

- Veiller à l'application juste de nos nouvelles (et plus anciennes) ententes locales et des dispositions de la nouvelle convention collective 2023-2028;
- Faire les analyses nécessaires à la révision des règles de répartition des ressources pour la coordination départementale et pour le suivi des programmes, tel que convenu cette année dans le cadre de la négociation de la lettre d'entente sur les règles de répartition des ressources enseignantes;
- Faire les représentations nécessaires auprès des services de l'Organisation de l'enseignement et de la Formation continue afin que l'attribution des charges à la formation continue (CFC) puisse se réaliser de manière plus proactive;
- Évaluer les modifications à apporter à l'outil de gestion des listes de priorité d'engagement des enseignant·es non permanent·es afin de mieux rendre compte des différents cas de figure dans l'attribution des charges de cours, tant au régulier qu'à la formation continue;
- Exercer une veille de la mise en œuvre du projet de délocalisation du programme de *Technologie de médecine nucléaire* sur les conditions de travail du personnel enseignant de la discipline et sur la masse salariale enseignante;
- Veiller à l'application par le Collège des nouvelles dispositions à la convention collective concernant l'enseignement à distance (EAD);
- S'assurer que le Collège offre le soutien du CTT aux équipes de programmes dès le début d'un processus d'actualisation ou de révision de grille;
- Offrir des formations sur différents aspects de la tâche, notamment sur les priorités d'engagement et la charge individuelle de travail (CI) et son calcul.

Commission des études

Bibiane Charland

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (MN)

Julie Cloutier

Département de philosophie

Julien Couturier

Département de soins préhospitaliers d'urgence

Éliane Delisle

Département de génie civil, de géomatique et de dessin technique
(génie civil et dessin technique)

Dennis Divsic

Département de langues (anglais)

Philippe Fortin

Département de graphisme

Laurence Hamel

Département de mathématiques

Sylvain Lacoursière

Département d'histoire et de géographie (histoire)

Kim Riverin

Département de biologie et de biotechnologies

Sophie Roy

Département de sciences sociales (science politique)

Marilou St-Pierre

Département de cinéma et d'histoire de l'art (histoire de l'art)

Francis Yockell

Département de gestion

À la rédaction du présent bilan, la Commission des études (CÉ) avait tenu 12 séances régulières, trois CÉ extraordinaires, et deux séances étaient encore prévues au calendrier d'ici la fin de la session. L'équipe des profs de la CÉ a également tenu plusieurs rencontres au cours de l'année afin de discuter de différents sujets abordés en CÉ ou dans ses comités.

Tout au long de l'année, la CÉ traite les dossiers statutaires habituels, tels que les modifications aux grilles et aux descriptifs de cours, la révision des RDEA, l'élaboration du calendrier scolaire de l'an prochain, etc.

Le calendrier scolaire de l'année courante a été l'objet de discussions en CÉ à deux reprises durant la session d'hiver, à la suite des tempêtes de neige des 13 et 17 février de même que de la levée des cours du 2 avril en raison de la journée de grève étudiante. Par ailleurs, un projet de révision du *Règlement sur le calendrier scolaire* (R-03) a été déposé à la CÉ du 6 mai afin, d'une part, de s'arrimer avec la nouvelle nomenclature entourant la date d'abandon et, d'autre part, de faciliter le processus de modification au calendrier scolaire pour que les informations puissent être transmises plus rapidement à la communauté lorsque des modifications doivent être apportées au calendrier scolaire en cours d'année.

Du côté des programmes à l'enseignement régulier, la CÉ a adopté le projet du programme *Techniques d'administration et de gestion* (410.G0) ainsi que le projet de délocalisation en *Technologie de médecine nucléaire* (142.F0) en collaboration avec le Cégep de Sainte-Foy. Le programme délocalisé va accueillir sa première cohorte à la session d'automne 2025.

Pour la formation continue, un état de la situation a été présenté à la CÉ du 24 janvier concernant l'annulation tardive, en décembre, de cours à la formation continue pour l'hiver 2025 dans plusieurs

programmes d'AEC dans un contexte de restrictions budgétaires et de restructuration du financement à la formation continue. La situation a été déplorée lors de cette séance, tant par l'équipe enseignante que par les étudiant-es.

Les statistiques concernant les évaluations différées réalisées à la bibliothèque ont été transmises tout au long de l'année scolaire en CÉ afin d'évaluer les impacts possibles du retrait de l'obligation de présenter un billet médical pour les absences de moins de cinq jours sur la quantité d'évaluations différées octroyées. Comme des évaluations différées sont également assurées directement par les enseignant-es, ces statistiques demeurent partielles. On peut penser que cette question occupera encore la CÉ l'an prochain.

Début avril, devant l'incertitude et les préoccupations suscitées par plusieurs décisions de l'administration américaine, le Collège informait la communauté de sa décision de suspendre les séjours d'études de même que les activités parascolaires aux États-Unis pour l'année scolaire 2025-2026. Trois programmes (*Sciences humaines*, *Sciences de la nature* et *Graphisme*) ont été touchés par cette décision et devront travailler afin de trouver une alternative.

Conformément au principe de neutralité lors de nominations à la Direction des études et à la Direction générale adopté lors de l'AG du 13 mars dernier, l'équipe enseignante s'est abstenue à la CÉ du 15 avril sur l'avis de renouvellement du mandat de Nathalie Vallée à la Direction générale.

En plus du comité d'ordre du jour (constitué du Directeur des études, du représentant des professionnel-les et de la vice-présidente aux affaires pédagogiques du SPECA) qui se réunit avant chaque rencontre de la CÉ, neuf comités de travail ont été actifs cette année.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu de ce qui a occupé les enseignant-es siégeant sur ces comités.

COMITÉ DE SUIVI DE LA RÉUSSITE

À la fin de l'année, le comité se sera réuni 11 fois. Lors des rencontres, les sujets suivants ont fait l'objet de discussions et de suivis : les impacts de l'enseignement à distance sur la réussite, le développement de nouvelles mesures de réussite dans certains départements, une campagne de sensibilisation pilotée par le Service de soutien à l'apprentissage et au développement pédagogique (SSADP) pour prévenir le plagiat et les difficultés spécifiques à des groupes ciblés en matière de réussite.

Des échanges ont eu lieu à propos de l'implantation de la nouvelle date d'abandon sans mention d'échec, ainsi qu'à propos des ressources préparées par le Bureau d'innovation numérique et technopédagogique (BINT) sur certaines fonctionnalités d'Omnivox.

Le comité s'est penché sur les enjeux liés aux personnes étudiantes sous contrat et a soumis des recommandations concernant le *Règlement sur l'admission, la sélection, l'inscription et la réussite scolaire des étudiants* (R-11). Le comité a également discuté à propos de certains éléments d'un guide de suivi institutionnel de la réussite, dont les travaux devraient se poursuivre en 2025-2026.

Finalement, le comité a contribué à rédiger certains énoncés du *Plan de réussite institutionnel 2025-2030*, notamment la vision de la réussite et certains moyens pour sa mise en œuvre.

COMITÉ SUR L'INCLUSION ET LA DIVERSITÉ DES APPRENANT-ES

Le comité s'est rencontré à cinq reprises. Le départ de Martin Forest (Directeur adjoint au Bureau d'aide à la réussite) début décembre et la réorganisation du calendrier scolaire ont entraîné l'annulation de quatre rencontres. Les principaux travaux du comité étaient divisés selon trois orientations : mieux connaître la population étudiante, les évaluations pour les personnes étudiantes à besoins particuliers (PEBP) et l'éducation inclusive.

- **Mieux connaître la population étudiante** : L'objectif de cette orientation est de mieux comprendre les enjeux de réussite des personnes étudiantes sous-représentées et d'identifier leurs besoins. Des travaux concernant le nouveau processus de demande d'aide à la réussite pour étudiant-e allophone ont débuté l'an dernier et Marie-Hélène Lapointe (conseillère pédagogique au SSADP) est venue en faire la présentation au comité. L'idée est d'offrir une aide en utilisant un processus indépendant de celui du SAIDE. Laurence Cournoyer (conseillère en services adaptés) a également présenté le bilan du projet d'innovation «Rendre visible l'invisible» aux membres du COMIDA.
- **Les évaluations pour les personnes étudiantes à besoins particuliers (PEBP)** : Pour favoriser, dans la mesure du possible, la présence en classe des personnes étudiantes durant les examens, le comité s'est penché sur différentes stratégies à adopter pour y arriver, notamment en collaborant à la campagne «J'aime ça» ainsi qu'au document des mises à jour des différents accommodements. De plus, dans le but d'améliorer le processus de passation d'examen au SAIDE pour les personnes étudiantes, enseignantes et employées du Collège, le comité a entamé les réflexions et les discussions pour une mise à jour de l'ensemble de ce processus et des modalités qui en découlent.
- **L'éducation inclusive** : Afin de permettre aux personnes étudiantes d'être dans de meilleures conditions pour réussir, le Collège a fait l'achat de 75 nouvelles coquilles antibruit, de cinq trousse inclusives, de trois nouveaux Mac et de trois nouveaux ordinateurs portables, le tout rendu disponible gratuitement pour les étudiant-es.

D'autres travaux ont été entamés, mais n'ont pu être terminés.

COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU CYCLE DE GESTION DES PROGRAMMES (PCGP)

Le comité a poursuivi et terminé la révision partielle de la *Politique du cycle de gestion des programmes* (PCGP) à la lumière des commentaires obtenus lors de la dernière phase de consultation de la communauté, qui s'était terminée en mai 2024 avec la tenue d'une plénière. La version amendée de la politique a été recommandée le 10 décembre 2024 par la CÉ pour son adoption au Conseil d'administration le 12 février 2025.

Le projet de cadre de référence de l'épreuve synthèse de programme (ESP) a été présenté à la CÉ et celle-ci l'a adopté le 8 avril 2025, permettant ainsi de lancer une consultation des départements, services et directions concernés; cette consultation se terminera par une plénière le 3 juin 2025. Le comité poursuivra les travaux d'ajustements au projet de cadre de référence à la session d'automne 2025 dans le but de le présenter cette même session à la CÉ.

Par ailleurs, le comité a repris ses travaux portant sur le guide d'application de la PCGP et un projet de révision devrait pouvoir être présenté à l'automne 2025.

À la fin de l'année scolaire, le comité se sera rencontré à 16 reprises.

COMITÉ DES APPLICATIONS PÉDAGOGIQUES DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (CAPTIC)

À la fin de l'année 2024-2025, le CAPTIC se sera réuni à 10 reprises.

La rédaction de deux avis concernant des demandes d'immobilisation faites en 2023-2024 a occupé une grande part du temps de travail du comité. En effet, le CAPTIC a émis un avis favorable sur un logiciel de détection du plagiat (ex. : Compilatio) et un avis défavorable sur un logiciel de surveillance d'évaluations (ex. : Proctorio) après avoir consulté les départements concernés, mais aussi la Direction des technologies de l'information (DTI) et le Secrétariat général.

Comme chaque année, l'analyse des demandes d'immobilisation a été complétée. En effet, conformément à la lettre d'entente à cet effet, le comité a validé les demandes d'immobilisation TIC en vue de les recommander à la CÉ.

Concernant l'intelligence artificielle générative (IAg), le CAPTIC a débuté la rédaction d'un énoncé de principes qui s'appliquerait à l'ensemble des activités d'enseignement et d'apprentissage du Collège. De plus, une communauté de pratique IAg a été mise sur pied et des formations ont été données en lien avec ce sujet par les conseillers pédagogiques TIC. Les membres enseignant·es du CAPTIC ont été consulté·es sur les sujets à aborder lors de ces formations.

Le CAPTIC a également effectué un suivi des projets d'enseignement à distance (EAD) réalisés à l'été 2024 pour des cours d'informatique et d'anglais.

En plus des sujets prévus au plan de travail, les préoccupations de la communauté du Collège ont été discutées au CAPTIC; entre autres, les problèmes de connexion en début de session, l'accès des personnes étudiantes à Copilot ainsi que les enjeux de lenteur des systèmes et du wifi.

COMITÉ DES ACTIVITÉS DE PROGRAMMES

Le Comité des activités de programmes se sera réuni à neuf reprises cette année. À l'automne, le comité a procédé à l'analyse d'un seul projet pour l'hiver 2025, qui n'a pas été retenu. Lors de l'appel de projets en mars 2025, le comité a procédé à l'analyse de 13 demandes pour l'année 2025-2026. À ce jour, le comité a octroyé 2,15 des 2,5 ETC prévus à cet effet dans la lettre d'entente *Règles de répartition des ressources enseignantes*, ce qui veut donc dire qu'il y aura un appel de projets pour la session d'hiver 2026.

Par ailleurs, le comité a été mandaté par la Direction des études en octobre afin d'évaluer les demandes faites par les départements dans le cadre de l'application de l'article 7-7.00 — *Dispositions relatives aux libérations aux fins de maintien de l'expertise enseignante* de la convention collective. Les quatre demandes reçues pour l'hiver 2025 ont ensuite été transmises par le Collège au Comité paritaire de placement (CPP), qui les a toutes acceptées. Au moment d'écrire ces lignes, il était prévu que le comité se rencontre le 13 mai afin d'évaluer les demandes à acheminer par le Collège au CPP pour l'année 2025-2026.

COMITÉ DE RÉVISION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (PIEA)

Le Comité de révision de la PIEA s'est réuni 12 fois au cours de l'année 2024-2025. Il a procédé à la révision de cette politique pour la rendre conforme à deux nouvelles directives ministérielles, soit le retrait de l'obligation de présenter un billet médical pour les absences de moins de cinq jours pour les personnes étudiantes et la mise en place de la nouvelle date limite d'abandon des cours sans mention d'échec.

Une consultation de la communauté collégiale au sujet du projet de PIEA s'est tenue du 8 avril au 12 mai 2025 et une plénière aura lieu le 22 mai. La recommandation de la version finale de la PIEA est prévue à la CÉ du 27 mai et l'adoption par le Conseil d'administration est prévue en juin pour que la politique soit effective dès la rentrée 2025.

De plus, le comité a amorcé une réflexion sur le mécanisme d'auto-évaluation de la PIEA, notamment en identifiant les sources documentaires nécessaires et les thématiques d'évaluation. Cet élément du plan de travail sera reconduit l'an prochain dans le but de se doter d'un processus d'auto-évaluation et de l'adopter en CÉ.

COMITÉ POUR L'ORGANISATION DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Le comité se sera rencontré à 15 reprises en 2024-2025 (neuf rencontres en automne, six en hiver). Les journées pédagogiques se sont déroulées les 15 et 16 janvier 2025 sous le thème «Faciliter les transitions éducatives».

Douze ateliers différents ont été présentés. Seule la conférence d'ouverture était offerte en mode hybride. Un changement de dernière minute a par ailleurs dû être fait pour remplacer la personne prévue pour la conférence d'ouverture. Cette année, 260 personnes se sont inscrites aux activités du Colloque. De plus, 18 départements ont organisé des ateliers propres à leurs besoins.

Un sondage d'appréciation a été effectué entre le 17 janvier et le 3 février 2025. Les résultats ont été présentés par Amélie Leclerc (technicienne en recherche sociale) à la séance de la CÉ du 11 mars 2025.

Dans ses futurs travaux, le comité compte revoir l'utilisation des codes QR pour la prise des présences, trouver des stratégies pour augmenter le nombre de personnes participantes, et mieux gérer le battement entre les ateliers. Un sondage a été lancé aux RCD afin de mieux cibler les besoins et intérêts des personnes enseignantes.

COMITÉ POUR LA RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE

Cette année, le Comité pour la reconnaissance professionnelle s'est réuni six fois (deux fois en automne, quatre en hiver).

Comme chaque année, le comité avait comme principal mandat de préparer l'appel de candidatures pour la Mention d'honneur de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) et, par la suite, de procéder à l'évaluation des personnes candidates. Le comité a retenu cette année la candidature de Michèle Bastien, enseignante au Département de médecine nucléaire. L'édition 2025 du Colloque de l'AQPC, lors duquel les récipiendaires de la mention sont mis à l'honneur, aura lieu du 9 au 11 juin 2025 au Cégep de Sainte-Foy à Québec.

Promouvoir le prix de la mention d'honneur, ainsi que les autres prix de l'AQPC, est une des tâches principales du comité. Pour faire ceci, plusieurs actions ont été prises afin de le promouvoir, incluant une présentation à l'assemblée des RCD du 28 janvier 2025.

En collaboration avec le Service des communications, le comité continuera à faire une mise à jour de la page du site web pour la reconnaissance professionnelle afin d'y intégrer un «tableau d'honneur» pour que les récipiendaires du prix dans les années précédentes puissent être présentés.

COMITÉ DES COURS COMPLÉMENTAIRES

Les membres du Comité des cours complémentaires se seront réunis à 16 reprises au cours de l'année 2024-2025. À partir des travaux réalisés lors des trois années antérieures, le comité a finalisé une première version du document *Principes et règles de gestion des cours complémentaires*, dont le projet et le calendrier de consultation ont été adoptés à la CÉ du 4 février. Deux plénières d'informations et d'échanges ont été tenues les 20 février et 27 mars et une troisième est prévue le 3 juin. Le Comité technique sur la tâche (CTT) a aussi été consulté pendant cette période afin d'étudier l'impact des règles de gestion proposées sur la tâche et les ressources enseignantes. Les départements, disciplines, directions et services concernés par les cours complémentaires ont été invités à soumettre leurs commentaires au plus tard le 12 juin, à la suite d'une modification au calendrier de consultation adoptée à la CÉ du 8 avril. Le comité reprendra ses travaux à l'automne 2025 par l'étude de ces commentaires et la bonification du document *Principes et règles de gestion des cours complémentaires*.

AUTRES COMITÉS

À la suite d'une demande de recours prévu à l'article 5.18 de la PIEA, un comité de recours a été formé afin de donner son avis au Directeur des études.

Deux comités de règlement de différends ont été formés durant l'année, conformément à l'article 7.04.5 de la PCGP. Le premier impliquait les disciplines de Gestion et de Cinéma dans le cadre de l'actualisation du programme *Techniques d'administration et de gestion* (410.G0). Le deuxième impliquait les disciplines d'Agriculture urbaine et de Gestion dans le cadre de l'élaboration du programme *Gestion et technologies d'entreprises agricoles – Profil Agriculture urbaine* (152.G0).

À noter enfin que même si le Comité d'internationalisation n'a pas été reconduit dans le plan de travail de la CÉ de cette année, les anciens membres du comité ont tout de même tenu quatre rencontres afin de finaliser la politique et d'en faire la présentation en CÉ à l'automne 2024. La politique devrait être recommandée en CÉ d'ici à la fin de l'année scolaire.

PISTES POUR L'ANNÉE 2025-2026

En plus des travaux en cours dans les différents comités, voici quelques-uns des dossiers pour lesquels une vigilance sera de mise :

- **Cours complémentaires** : Le comité va poursuivre ses travaux et analysera les commentaires reçus à la suite de la consultation qui se sera déroulée jusqu'au 12 juin 2025. Le projet qui en découlera devrait pouvoir être présenté et discuté en assemblée générale au courant de l'année 2025-2026.
- **Intelligence artificielle** : Ce dossier demeurera prioritaire l'an prochain. La rédaction d'un énoncé de principes est un premier pas, mais il sera nécessaire que les réflexions se poursuivent et que des balises institutionnelles soient développées afin de soutenir les départements à travers les différents enjeux qui peuvent être rencontrés dans la diversité des réalités des programmes et disciplines.
- **Révision du R-17** : Dans le contexte de la fermeture et de la suspension des programmes *Techniques de l'impression* et *Infographie en prémédia*, de même qu'avec l'arrivée prochaine du programme *GTEA-Agriculture urbaine*, la CÉ devra réviser l'article 2.02 du *Règlement sur la Commission des études* (R-17), article qui précise la composition des regroupements de départements pour huit des 12 postes de la CÉ. Ces modifications seront préalablement discutées et approuvées en AG.
- **Pédagogie inclusive** : Ce dossier demeurera probablement une priorité pour la CÉ pour l'an prochain, et il faudra s'assurer que les différentes mesures proposées soient compatibles avec l'autonomie professionnelle individuelle et collective.
- **Assurance qualité** : Dans le contexte du rapport d'autoévaluation qui sera remis à la CEEC par le Collège en juin prochain de même que de la visite d'audit de la CEEC prévue à l'automne prochain, il nous faudra saisir les occasions pour rappeler les raisons pour lesquelles nous boycottons ces exercices.
- **Enseignement à distance (EAD)** : Enfin, même si la Direction semble moins empressée à développer des projets d'enseignement à distance, notre vigilance demeure de mise afin de s'assurer que le développement de tels projets se fasse en conformité avec les balises pédagogiques adoptées en juin 2024 de même qu'avec la convention collective, notamment en ce qui concerne les processus de consultation.

Comité de délégué·es

Marie-Anne Viau

Département d'agriculture urbaine

Lysann Hounzell

Département d'archives médicales

Caroline Leduc

Département de biologie
et de biotechnologies

Sonia Bourgeois

Département de chimie

Mélanie Morin

Département de cinéma et d'histoire
de l'art (cinéma)

Marilou St-Pierre

Département de cinéma et d'histoire
de l'art (histoire de l'art)

Philippe Robidoux

Département d'éducation physique

**Marie-Ève Bélanger/
Catherine Chartrand Laporte**

Département de français et de lettres

Mathieu St-Jean

Département de génie civil,
de géomatique et de dessin technique
(géomatique)

Frédéric Adam

Département de génie civil,
de géomatique et de dessin technique
(génie civil et dessin technique)

Patrick Hamel

Département de génie électrique

Walter Tshibangu

Département de génie industriel

Marie-Hélène Hofbeck

Département de gestion

Sylvie St-Pierre

Département de graphisme

Marie-Lise Vien

Département d'histoire et de géographie

Josée Bourdon

Département d'infographie

Nicola Grenon

Département d'informatique

Lucila Astelarra

Département de langues
(langues modernes)

Shanie Sirois

Département de langues (anglais)

Jonathan Lemaire-Beaucage

Département de mathématiques

Stéphane Thomas

Département de mécanique du bâtiment

Julie Milette

Département de médecine nucléaire
et d'électrophysiologie médicale (EPM)

Louise-Anne Papineau

Département de médecine nucléaire
et d'électrophysiologie médicale (MN)

**Thomas Dussert/
Héloïse Moysan-Lapointe**

Département de philosophie

Ariane Dumont

Département de physique

Marie-France Kerwin

Département de radiodiagnostic
et d'échographie médicale (radiodiagnostic)

Carly Milorin

Département de radio-oncologie

Christian Goyette

Département de sciences sociales
(sociologie)

Julien Maheu

Département de soins préhospitaliers
d'urgence

Roxanne Larocque

Département de techniques auxiliaires
de la justice

Le Comité de délégué·es s'est réuni à deux reprises cette année. La première rencontre du 12 septembre a été l'occasion de présenter le rôle des personnes déléguées, de faire un retour sur la rentrée et de discuter des points prévus à l'AG du 26 septembre. La deuxième rencontre a eu lieu le 21 novembre et elle s'inscrivait dans le contexte de la négociation de l'entente locale *Règles de répartition des ressources enseignantes*. Cette rencontre avait comme objectif d'échanger sur la réussite et de permettre à toutes les

personnes déléguées d'expliquer de quelle manière l'aide à la réussite se déploie dans leurs programmes et départements.

Toujours dans le cadre des négociations locales, les personnes déléguées ont été invitées à participer au midi-causerie du 23 janvier avec les personnes responsables de la coordination départementale et les personnes responsables de la coordination des stages pour discuter des enjeux liés à la négociation des ententes.

Après avoir adopté un mandat en assemblée générale, les personnes déléguées ont été sollicitées afin de faire circuler auprès de leurs collègues la pétition *Ensemble à la défense du droit de grève* dans le contexte du projet de loi 89, ce qui a permis de récolter un nombre significatif de signatures.

Nous tenons à remercier les délégué·es pour leur disponibilité et leur apport important à la vie syndicale!

Comité École et société sur l'intelligence artificielle

Bibiane Charland

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (MN)

Julie Cloutier

Département de philosophie

Sophie Crevier

Département de techniques auxiliaires de la justice

Philippe de Grosbois

Département de sciences sociales (sociologie)

Christian Goyette

Département de sciences sociales (sociologie)

Edith Gruslin

Département de biologie et de biotechnologies

Agata Mozolewska

Département de français et de lettres

Kim Riverin

Département de biologie et de biotechnologies

Lisa Sfriso

Département de cinéma et d'histoire de l'art (cinéma)

Francis Yockell

Département de gestion

Le Comité École et société du SPECA a été réactivé à la session d'hiver, et il a été décidé que les travaux seraient consacrés à l'intelligence artificielle générative, notamment sous l'angle de son impact sur les conditions de travail. Il s'agit d'un comité ouvert auquel les personnes enseignantes du Collège peuvent se joindre à tout moment.

Une première rencontre a eu lieu le 21 mars, lors de laquelle les orientations et objectifs du comité ont été discutés. Il a semblé aux membres du comité qu'il serait nécessaire de dresser un portrait local de la situation en ce qui concerne l'intelligence artificielle (balises départementales, comités IA, projets, etc.) de même que du point de vue des impacts sur la tâche enseignante (préparation de cours, évaluations, tricherie, etc.). Les membres du comité prévoient acheminer un questionnaire aux départements après en avoir discuté en SPECA-RCD en mai.

Comité de perfectionnement

Mohand Atroun

Département d'informatique

Marie-France Beauchemin

Département de graphisme

Éliane Delisle

Département de génie civil, de géomatique et de dessin technique
(génie civil et dessin technique)

Josée Dépelteau

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (MN)

François Journault

Département d'histoire et de géographie (histoire)

Kim Riverin

Département de biologie et de biotechnologies

Stéphanie Ruest

Département de sciences sociales (science politique)

Pour l'année scolaire 2024-2025, le Comité de perfectionnement des enseignant·es disposait d'un financement annuel de 87 578,40\$ (195\$ par enseignant·e à temps complet selon les dispositions de la clause 7-1.01 de la convention collective), ce à quoi s'est ajouté le solde cumulé des années antérieures de 239 547,30\$, pour un budget total estimé à 327 125,70\$.

Après huit rencontres, en date du 14 mai 2025, environ 170 demandes de perfectionnement ont été traitées par le Comité de perfectionnement, pour un montant total d'environ 70 478,65\$ jusqu'à maintenant. Aucune demande n'a été effectuée en 2024-2025 dans le cadre du projet pilote visant l'accès aux fonds de perfectionnement au personnel enseignant chargé de cours. À noter que ces données sont provisoires, car le bilan annuel sera effectué à l'automne 2025. La décision de maintenir le taux de remboursement à 100% (prise en octobre 2023) paraît toujours justifiée vu les montants résiduels des années précédentes et le montant annuel utilisé.

Les travaux de révision de la *Politique de perfectionnement du personnel enseignant* ont repris conformément aux mandats obtenus en assemblées générales syndicales. Des ajustements seront proposés en 2025-2026 en ce qui concerne les modalités applicables aux frais de séjour et de déplacement, ainsi que les limites maximales pour les activités de perfectionnement de la catégorie C (colloques, congrès, conférences). Finalement, la révision vise l'intégration de modalités de remboursement des activités de perfectionnement des personnes chargées de cours à la formation continue.

ÉVOLUTION DES BUDGETS ANNUELS DEPUIS 2014

Le tableau récapitulatif ci-dessous fait état du budget disponible pour une année donnée sur une base prévisionnelle et sous réserve de vérification des états financiers (allocations ETC) du Collège pour l'année précédente.

ANNÉE	SOLDE AU 30 JUIN PRÉCÉDENT	FINANCEMENT ANNUEL (E.T.C.)	TOTAL DISPONIBLE	DÉPENSES	DATE DU RAPPORT
2014-2015	21 195,38 \$	97 326,45 \$	118 521,83 \$	87 236,61 \$	Septembre 2015
2015-2016	31 285,22 \$	96 569,85 \$	127 855,07 \$	83 917,50 \$	Septembre 2016
2016-2017	43 937,57 \$	96 569,85 \$	140 507,42 \$	77 525,74 \$	Septembre 2017
2017-2018	62 981,68 \$	92 537,25 \$	155 518,93 \$	90 244,21 \$	Septembre 2018
2018-2019	65 274,72 \$	90 825,15 \$	156 099,87 \$	87 371,19 \$	Septembre 2019
2019-2020	68 728,68 \$	91 037,70 \$	159 766,38 \$	50 023,94 \$	Septembre 2020
2020-2021	109 742,44 \$	98 180,55 \$	207 923,44 \$	30 974,12 \$	Septembre 2021
2021-2022	176 949,32 \$	97 100,50 \$	274 049,82 \$	50 944,16 \$	Septembre 2022
2022-2023	212 120,10 \$	89 608,35 \$	301 728,45 \$	67 341,05 \$	Septembre 2023
2023-2024	234 287,40 \$	89 937,90 \$	324 325,30 \$	84 778,00 \$	Septembre 2024
2024-2025	239 547,30 \$	87 578,40 \$	327 125,70 \$	70 478,65 \$	Mai 2025

Comité d'acquisition des œuvres d'art

Marilou St-Pierre

Département de cinéma et d'histoire de l'art (histoire de l'art)

Le comité² a été inactif en raison des restrictions budgétaires imposées par le Ministère. Didier Morelli, le consultant externe guidant le comité dans ses travaux, a recommandé la visite d'expositions afin de poursuivre les réflexions.

2. À noter qu'une autre enseignante d'histoire de l'art, Véronique Rodriguez, siège au comité à titre de spécialiste du domaine des arts visuels. Autres membres : Martin Pelletier (personnel professionnel), Gilbert Niquay (personnel de soutien), Nathalie Vallée (personnel cadre), siège étudiant vacant.

Comité d'action et de concertation en environnement (CACE)

Marie-Josée Béliveau

Département d'histoire et de géographie (géographie)

Hélène Jacomy

Département de biologie et de biotechnologies

François Séguin

Département de génie civil, de géomatique et de dessin technique (génie civil et dessin technique)

Marie-Anne Viau

Département d'agriculture urbaine

Lors de l'année 2024-2025, les activités du CACE ont été au ralenti, principalement en raison des départs du conseiller pédagogique en environnement et de la technicienne en loisirs à l'été 2024. Cette situation a laissé l'équipe en environnement très dégarnie. La décision de la Direction du Collège de ne pas combler immédiatement ces postes, suivi du gel d'embauche dans la fonction publique, a fait en sorte qu'aucune rencontre du CACE ne s'est tenue lors de l'automne 2024.

Avec l'arrivée de Myriam Lefebvre, au poste de conseillère en environnement, et de Camille Forest, au poste de technicienne en loisirs, les activités du CACE ont pu reprendre en 2025. Deux rencontres se sont tenues lors de la session d'hiver 2025, avec une troisième potentielle au mois de mai.

Les rencontres du CACE de 2024-2025 ont surtout servi à informer la communauté du Collège de l'état d'avancement des initiatives laissées en suspens depuis l'été 2024 et de l'arrivée de nouvelles activités en lien avec l'environnement au Collège. Il a notamment été question des éléments suivants :

- Activités pour lesquelles le Collège Ahuntsic est un partenaire : la Fête des semences de Montréal, le Forum alimentaire d'Ahuntsic-Cartierville, *Imaginons la transition socioécologique dans Ahuntsic-Cartierville*.
- Suivi du plan de mobilité du Collège : une subvention de 70 000 \$ a été accordée au Collège Ahuntsic dans le cadre du programme Nomo 2.0 du gouvernement du Québec.
- Déploiement d'un sondage sur la mobilité de la Fédération des cégeps.
- Production du bilan 2024 de la Politique d'écologisation institutionnelle.
- Projet pilote de contenants pour emporter réutilisables à la cafétéria du Collège.
- Développement d'un arbre décisionnel en approvisionnement responsable : subvention obtenue de la Fédération des cégeps.
- Déploiement des îlots de tri à la cafétéria.
- Reprise des activités du frigo solidaire au Café qu'on sert.

La reprise des activités du CACE a aussi été l'occasion de se pencher sur le plan d'action du CACE. Ainsi, les éléments suivants feront l'objet d'un suivi particulier l'an prochain avec la création de deux comités thématiques et de leurs cibles :

- Gestion des matières résiduelles et approvisionnement responsable. Actions visant à assurer l'organisation d'événements institutionnels écoresponsables et à réaliser un guide de gestion des matières résiduelles dédié à la communauté étudiante et au personnel.

- Éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté. Actions visant à instaurer annuellement des activités institutionnelles en environnement et à développer un lien stratégique entre le CACE et la communauté.

Comité d'aménagement des locaux

Gilles Bénichou

Département d'informatique

Marie Lafrance

Département de mathématiques

François Séguin

Département de génie civil, de géomatique et de dessin technique
(génie civil et dessin technique)

Sur trois rencontres planifiées dans l'année, le comité s'est réuni deux fois. La dernière rencontre du comité est prévue le 9 mai 2025, soit après la rédaction de ce rapport. Plusieurs directions et services font partie du comité³, cependant l'implication et la présence au comité sont variables entre les services. Par ailleurs, les représentant·es enseignant·es ont servi de relais entre les besoins des enseignant·es et des départements et le comité.

Le sujet suivant faisait partie du plan de travail et a fait l'objet d'un avancement cette année :

- Demande de tenir une consultation plus large, notamment des RCD, sur les fiches types présentant l'aménagement des locaux de classe entre autres en vue de l'agrandissement du Collège. La Direction a communiqué adéquatement à ce sujet en ARCD à l'automne 2024.

Plusieurs dossiers et sujets ont été amenés au comité afin d'en assurer un suivi auprès de la Direction. En ce sens, les sujets suivants devront continuer à faire l'objet de suivis l'an prochain :

- Demande d'amélioration de la remise en état des locaux à la suite d'une réservation.
- Aménagement des classes sèches et branchement du poste prof.
- Suivi du plan de répartition des laboratoires informatiques et du processus de conversion de locaux en laboratoires informatiques lors d'actualisations de programmes.
- Suivi des décisions d'immobilisation dans un contexte de restriction budgétaire.
- Planifier une discussion plus large au sujet du réaménagement du bloc G.
- Rendre disponible à la communauté du Collège l'empreinte environnementale du matériel technopédagogique pour faciliter le choix lors des futures immobilisations.
- Rendre l'inventaire des locaux accessible aux coordinations des départements.
- Permettre à tout utilisateur et toute utilisatrice d'un local de consulter les demandes de service existantes pour ce local.

3. Autres membres du comité :

- Direction des Ressources matérielles (DRM) : Catherine Lafontaine et Marie-Claude Duquette
- Direction des technologies de l'information (DTI) : Jonathan Sauvageau et Catherine Giroux
- Service de soutien à l'apprentissage et du développement pédagogique (SSADP) et Bureau d'innovation numérique et technopédagogique (BINT) : Anne Le Blanc
- Service de l'organisation de l'enseignement (SOE) : Néant
- Direction de la formation continue et du cheminement scolaire : Isabelle Mailloux

Comité de recours

Alain Cadotte

Département d'histoire et de géographie (histoire)

Établi en vertu du règlement R-11 (conditions d'admission des personnes étudiantes), le Comité de recours est composé de trois personnes : la registraire Valérie Lajoie, une API (soit Marie-André Binet, ou Mélanie Rocheleau) et d'un enseignant (Alain Cadotte). Suite à l'avis de renvoi reçu du Collège, les personnes étudiantes peuvent demander à être entendues par le comité pour exposer les raisons spéciales et exceptionnelles expliquant leurs échecs et, surtout, les raisons qui permettraient au Collège de les réintégrer. Pour la session d'automne 2024, le comité s'est réuni le lundi 19 et le mardi 20 août. Vingt-neuf personnes étudiantes ont demandé à être entendues par le comité. Vingt-sept demandes ont fait l'objet d'une recommandation de réadmission sous condition (services du SAIDE; services aux personnes étudiantes; allègement de session à 6 cours et moins) et deux demandes ont été refusées, pour cause d'absence. Une autre personne a été acceptée sans rencontre, mais avec l'approbation départementale, selon le processus pour les programmes en santé. Pour la session d'hiver 2025, le comité s'est réuni le lundi 20 et le mardi 21 janvier. Vingt-neuf personnes étudiantes ont demandé à être entendues lors de ces deux journées, vingt-huit ont reçu un avis favorable à leur réadmission (sous condition comme à l'automne) et une a été refusée, pour cause d'absence. Encore une fois, quatre personnes ont aussi été acceptées sans rencontre, mais avec l'approbation départementale, selon le processus pour les programmes en santé. Le tableau suivant montre les résultats du comité.

SESSION	NOMBRE DE DOSSIERS	RENOIS	RÉADMISSIONS
AUTOMNE 2024	30	2	28
HIVER 2025	33	1	32

Après examen de chaque dossier, le comité a fait parvenir ses recommandations (de maintien du renvoi ou de réadmission) à la Direction des études qui a pris la décision finale.

Comité des stages

Michèle Bastien

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (MN)

Gilles Bénichou

Département d'informatique

Sophie Brûlé

Département de biologie et de biotechnologies

Jérémy Dion

Département de soins préhospitaliers d'urgence

Marie-France Kerwin

Département de radiodiagnostic

Catherine Laberge

Département de techniques auxiliaires de la justice

Stéphane Lapointe

Département de techniques auxiliaires de la justice

Josiane Meloche

Département de radio-oncologie

Julie Milette / Stéphanie Malo

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (EPM)

Durant l'année scolaire 2024-2025, le comité⁴ s'est rencontré à quatre reprises (8 octobre, 20 janvier, 1^{er} et 29 avril).

En début d'année, un questionnaire Forms a été préparé pour connaître les besoins des personnes employées en matière de formation et les besoins administratifs des départements et du personnel en lien avec les stages. À l'automne 2024, ce **sondage** a été transmis aux personnes employées du Collège impliquées dans les stages. Il y a eu 108 répondant-es et les résultats ont été présentés au Comité des stages à l'hiver 2025.

Le 26 mai 2025, deux **formations** supplémentaires, principalement destinées aux enseignant-es responsables de stages ainsi qu'aux coordinations de stage, seront proposées. La première formation sera dédiée aux personnes enseignantes ou employées étant peu informées des récents changements législatifs, tandis que la seconde s'adressera aux personnes ayant un niveau intermédiaire ou avancé.

Afin de rassembler à un seul endroit toutes les informations et ressources liées aux stages, le Comité des stages a créé, à l'aide du Service des communications du Collège, un **Bureau virtuel des stages** (BVS). Cette page web sera mise en ligne en mai 2025 et sera accessible à toutes les personnes employées du Collège.

Le comité a également créé un **Aide-mémoire de la personne stagiaire**. La mise en page a été réalisée par le Service des communications du Collège. Ce document PDF de deux pages regroupe les informations essentielles à connaître en lien avec les droits et obligations des personnes stagiaires. Il sera finalisé et distribué dès le mois de mai 2025 et servira de rappel et de complément à la formation préalable au stage suivie par toutes les personnes stagiaires depuis l'an dernier.

4. En plus des enseignant-es mentionné-es plus haut, le Comité des stages du Collège comprend Stéphanie Archambault, secrétaire générale, Charles Brochu-Blain, directeur adjoint aux programmes et à l'enseignement et des représentant-es de la Direction des ressources humaines, de la formation continue et de l'ATE-placement.

Un **sous-comité HP/VACS** composé de trois enseignant·es, de membres de la Direction et d'une personne employée du Bureau d'intervention et de prévention (BIP) s'est rencontré à deux reprises. À la suite de ces rencontres consultatives, les procédures à suivre en présence de harcèlement psychologique, de discrimination ou de violences à caractère sexuel en stage ont été précisées et intégrées à la deuxième édition du *Guide des stages*.

Un second **sous-comité SST** composé de trois enseignant·es, de membres de la Direction et d'une personne employée du Bureau santé et sécurité (BSS) s'est rencontré à une reprise. À la suite de cette consultation, les procédures à suivre en présence d'accidents ou de risques en stage ont été précisées et intégrées à la deuxième édition du *Guide des stages*.

Lors de la dernière rencontre, le 29 avril 2025, le comité s'est prononcé sur le contenu de la 2^e édition du **Guide des stages**. Ce guide regroupe tous les aspects législatifs liés aux stages et outille les personnes impliquées dans les stages lors de leur prise de décision. La deuxième version comporte davantage d'exemples basés sur les expériences récentes vécues en stage dans les différents départements. Les annexes ont également été revues et modifiées.

L'an prochain, les travaux prioritaires de ce comité viseraient à pérenniser et simplifier certains processus, notamment ceux en lien avec la formation préalable aux stages. De plus, différents suivis devront être faits pour maintenir les connaissances à jour, assurer la diffusion de l'information et continuer à soutenir les personnes enseignantes impliquées auprès des stagiaires dans l'application de la législation en vigueur.

Comité institutionnel de protection des animaux du Collège Ahuntsic (CIPACA)

Annie Lavallée

Département de biologie et de biotechnologies

Samaël Beaudoin

Département de philosophie

Le CIPACA a pour rôle d'approuver les protocoles expérimentaux qui impliquent l'utilisation d'animaux vivants. Suivant les lignes directrices du Conseil canadien de protection des animaux (CCPA), le CIPACA doit s'assurer que l'utilisation des animaux respecte le principe des « 3 R » : Remplacement, Réduction, Raffinement. Le CIPACA doit en particulier vérifier que le mérite pédagogique de ces protocoles expérimentaux a été validé par un comité distinct formé d'enseignant·es du Département de biologie et de biotechnologies : chaque animal doit être utilisé et sacrifié pour une raison qui est absolument nécessaire du point de vue du cursus académique de l'étudiant·e. En appliquant ces lignes directrices, le Collège obtient de la part du CCPA un certificat de Bonnes pratiques animales (BPA), qui « démontre la pleine participation aux programmes du CCPA et le respect des normes du CCPA reconnues internationalement en matière d'éthique animale et de soins aux animaux en recherche et en enseignement ainsi que pour les essais ».

Les installations du Collège sont ainsi régulièrement inspectées par le CCPA. Lors de ces audits, les agent·es du CCPA rencontrent les membres du CIPACA, qui leur font un état des lieux des protocoles évalués, mais aussi des formations qu'ils ont reçues pour les guider au mieux dans leur tâche. Se rencontrant deux fois par an, le comité est composé de neuf membres, dont cinq qui n'utilisent pas d'animaux afin d'avoir sur les pratiques animales un regard « extérieur » : un·e vétérinaire, un·e enseignant·e en biologie et biotechnologies, un·e technicien·ne en biologie et biotechnologies, un·e enseignant·e qui n'utilise pas d'animaux, un·e représentant·e de la communauté, deux étudiant·es en biologie et biotechnologies, un·e représentant·e de la Direction, de même qu'une personne en soutien à la coordination.

Durant l'année 2024-2025, le CIPACA a tenu trois réunions (février 2024, mai 2024 et janvier 2025), lors desquelles les membres étudiants du comité n'ont cependant pas pu venir. Un nouveau vétérinaire s'est joint au comité cette année, le Dr Stéphane Faubert. Les activités régulières d'approbation, de visite et de formation se sont poursuivies. Le comité a, en outre, été occupé par la préparation en vue de la visite du CCPA de février 2025.

Comité institutionnel sur la santé mentale étudiante

Stéphanie Croteau-Gauthier

Département de génie civil, de géomatique et de dessin technique
(génie civil et dessin technique)

Agata Mozolewska

Département de français et de lettres

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DES TRAVAUX

Au cours de l'automne 2024 et de l'hiver 2025, le comité⁵ s'est réuni à cinq reprises : 3 octobre 2024, 28 novembre 2024, 30 janvier 2025, 3 avril 2025 et 1^{er} mai 2025.

Objectifs

Lors de la présente année, le comité avait comme objectif de :

- Promouvoir l'enquête en santé mentale étudiante « Temps pour toi » par l'[OSMÉES](#);
- Rédiger le plan d'action local;
- Mettre en œuvre des activités de sensibilisation autour de la *Politique institutionnelle en matière de santé mentale étudiante* et des faits saillants du portrait du milieu.

Pour atteindre ces objectifs, le comité a discuté des moyens à prendre. Une structure en sous-comités a été retenue. Les sous-comités ont été divisés de la façon suivante :

- Enquête;
- Plan d'action local;
- Sensibilisation.

Rencontres

Lors de chaque rencontre, le comité est à l'écoute des personnes étudiantes pour échanger sur les différentes embûches rencontrées tout au long de leur parcours et des mesures aidantes qui pourraient potentiellement avoir un impact positif sur leur santé mentale.

Le comité est informé des différentes activités proposées au Collège Ahuntsic en lien avec la santé mentale étudiante. Il continue à réfléchir avec les représentant-es de la communauté étudiante et fait des recommandations au Collège afin d'améliorer la santé mentale des personnes étudiantes.

Enquêtes

L'OSMÉES a réalisé une enquête auprès de la population étudiante. Le comité a activement participé à la promotion de cette enquête pour favoriser la participation de la population étudiante du Collège Ahuntsic. Les résultats seront présentés à l'automne 2025.

5. En plus des deux représentantes enseignantes mentionnées plus haut, le comité est composé des personnes suivantes. **Personnes étudiantes** : Jo-David Augustin, Philippe-Antoine Bannon, Zach Chamberland, Matisse Chambon-LeFrançois, Jennifer Maritza Linares Ortiz, Anna-Gabrielle Noel, William Pallagrossi, Taïley Terméus. **Responsable du comité** : Pascal Gagné (directeur adjoint aux affaires étudiantes). **Spécialistes en santé mentale étudiante** : Julien Bélanger (conseiller en services adaptés – psychoéducation), Josée Michaud (psychologue), Jean-Yves Sylvestre (technicien en travail social). **Autres membres du personnel** : Alice Coombes Béraud (agente de soutien administratif), Jolyanne Le Duc (conseillère pédagogique), Isabelle Mailloux (directrice de la formation continue et du cheminement scolaire), Geneviève Masson (conseillère en communication). **Membre invitée** : Julie Laloire, Direction régionale de la santé publique (DRSP).

La Direction régionale de santé publique (DRSP) a également effectué une étude sur la participation étudiante dans les comités institutionnels en santé mentale étudiante au collégial. Le Collège Ahuntsic a participé à cette étude et les résultats ont été présentés lors d'une rencontre au printemps 2025. Les résultats serviront à favoriser la participation étudiante au sein du comité.

Plan d'action

De plus, des activités de groupe en comité ont été faites pour définir les mesures à prioriser dans le *Plan d'action en santé mentale étudiante* du Collège Ahuntsic. Ce plan d'action est rédigé par le sous-comité responsable. Il sera présenté pour approbation au comité à l'automne 2025.

Année 2025-2026

Les principaux objectifs du comité pour l'automne 2025 et l'hiver 2026 sont :

- La promotion de la politique pour la faire connaître à la communauté;
- La promotion du comité en santé mentale pour le recrutement des personnes étudiantes;
- L'adoption du plan d'action local en santé mentale étudiante;
- La présentation des résultats de l'enquête de l'OSMÉE;
- La poursuite de la réflexion sur les enjeux importants pour la communauté étudiante, tels que : isolement, retour aux études, réseaux sociaux et écrans, insécurité alimentaire, enjeux et défis en première session, surcharge de travail, aménagement des locaux.

Comité permanent visant la prévention de la discrimination, du harcèlement et de la violence et des violences à caractère sexuel (PO-34, PO-35)

Caroline Joly

Département de sciences sociales (sociologie)

Sophie Roy

Département de sciences sociales (science politique)

Au cours de l'année 2024-2025, le Comité permanent s'est rencontré à huit reprises, soit quatre fois par session. Cette année fut marquée par la poursuite des travaux de révision de la [Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel \(PO-35\)](#), par l'ajout des nouvelles dispositions obligatoires à la [Politique de prévention et prise en charge de la discrimination, du harcèlement psychologique et de la violence incluant la violence conjugale \(PO-34\)](#), et par l'adoption de ces deux politiques modifiées. Le comité a en outre entamé un travail d'élaboration d'un guide d'encadrement lors des activités sociales.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DES TRAVAUX

- **Bilan 2024-2025 des activités du BIP :** Ce bilan démontre encore cette année une augmentation des demandes adressées au Bureau d'intervention et de prévention. 153 nouvelles demandes ont en effet été faites. Comme l'an dernier, les demandes des employé-es concernent majoritairement (57%) des situations de conflit, de climat de travail et d'incivilité. Par rapport à l'année dernière, on note une augmentation de 48% du nombre d'employé-es ayant suivi une formation obligatoire sur les VACS.
- **Nouvelle personne conseillère au BIP :** Marie-Christine Avoine s'est jointe à l'équipe du BIP à titre de conseillère.
- **Révision de la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel (PO-35) :** Le comité a poursuivi ses travaux de révision de la PO-35. Le projet de politique révisée a été soumis à la communauté pour consultation du 15 novembre 2024 au 3 janvier 2025, avant d'être adopté au Conseil d'administration en février 2025.
- **Révision de la Politique de prévention et prise en charge de la discrimination, du harcèlement psychologique et de la violence incluant la violence conjugale (PO-34) :** Le comité a procédé à l'ajout des nouvelles dispositions obligatoires en lien avec la violence conjugale. Ces modifications de conformité légale ont elles aussi été soumises à la communauté pour consultation du 15 novembre 2024 au 3 janvier 2025 et adoptées au Conseil d'administration de février.
- **Liste des personnes enquêtrices et médiatrices :** Conformément aux PO-34 et PO-35, le comité a adopté la mise à jour annuelle de la liste de personnes enquêtrices et médiatrices potentielles, à l'interne et à l'externe.
- **Refonte du site web du BIP :** Le nouveau site web du BIP a été lancé. Entre autres, sur ce nouveau site, les points d'accès à la page du BIP à partir du site du Collège ont été multipliés, la navigation sur la page même du BIP a été simplifiée et les concepts académiques ont été remplacés par un langage plus accessible.
- **Éclaireuses et éclaireurs :** De nouvelles personnes ont été formées pour devenir éclaireuses, dont plusieurs issues de la communauté étudiante.
- **Journées d'action :** Plusieurs journées d'action ont été organisées, dont la Journée d'action contre la violence faite aux femmes et la Journée du chandail rose contre l'intimidation.

- **Journées de prévention des VACS** : La quatrième édition de ces journées de prévention a eu lieu du 31 mars au 3 avril, sous la thématique *La porno : parlons-en sans tabou*. La programmation incluait plusieurs conférences – *La pornographie à travers le prisme social : une approche critique, bienveillante et inclusive*; *Comprendre la pornographie : impacts neurologiques, affectifs et relationnels*; *Être témoin actif*; *Traçons les limites* et *Le dévoilement, savoir l'accueillir* –, un café coup de cœur, un spectacle d'humour réflexif sur la pornographie, une clinique de dépistage, ainsi que des kiosques. Certaines de ces activités ont été reconnues comme formation obligatoire sur les violences à caractère sexuel. Le taux de participation a été plus important cette année que dans les années précédentes. En effet, près de 200 personnes ont participé aux activités.
- **Collaboration à des projets** : En 2024-2025, le Comité permanent a suivi un projet du Fonds de développement (Service des affaires juridiques et secrétariat général) : « Analyse de l'opportunité d'intégrer à la formation générale la formation VACS obligatoire pour la communauté étudiante ». Ce projet est mené par Marie-Christine Avoine, conseillère au BIP, et Sophie Roy, enseignante en science politique. À la fin de la session d'hiver 2025, un projet pilote d'intégration d'une formation VACS dans le cours *Philosophie et rationalité* (340-101-MQ) de première session sera présenté au Département de philosophie afin que le projet soit lancé dans les cours dès la session d'automne 2025. Ce projet a pour but de faciliter l'accès aux formations obligatoires pour la population étudiante, de mieux intégrer ces formations au parcours scolaire et, finalement, d'augmenter le nombre de personnes étudiantes qui les suivent.

Comité santé et sécurité au travail

Michèle Bastien

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (MN)

José Marcoux

Département de biologie et de biotechnologies

Francis Soucy

Département d'éducation physique

Jérémy Dion (substitut)

Département de soins préhospitaliers d'urgence

Représentant·e en santé et en sécurité au travail (RSS)

En lien avec les nouvelles exigences de la CNESST, le Collège doit libérer un·e employé·e à raison de 14 heures par semaine pour effectuer des inspections et être présent·e lors d'enquêtes d'accident. Après consultation entre les syndicats, Alain St-Denis du Service des ressources matérielles a été nommé pour assumer ce rôle. Des formations sont aussi prévues pour le RSS.

Inondation du 9 août 2024

Lors de l'inondation au sous-sol l'été dernier, les locaux du Département de soins préhospitaliers d'urgence ont été principalement touchés. Le RSS était justement présent pour constater les dégâts. Des inquiétudes concernant l'assèchement des murs, la formation de moisissures et l'arrêt des ventilateurs ont été signalées. Selon le rapport de la compagnie Assek, les niveaux d'humidité et de moisissures étaient inférieurs aux valeurs critiques. Les risques étant bien gérés, l'inspecteur n'a fait aucune recommandation. Son rapport a été mis à la disposition de la communauté.

Guide à l'égard des personnes enceintes et qui allaitent

À la suite des commentaires des départements, le guide a été revu puisque plusieurs éléments n'étaient pas clairs, notamment en lien avec le partage des responsabilités. Le guide a été relu et restructuré en fonction des pratiques pédagogiques. Cette année, il était prévu que la DAEPE et les RH le révisent pour soumettre une nouvelle version au Comité SST. Malheureusement, aucune version n'a été acheminée à ce jour.

SIMDUT

Deux personnes enseignantes du Département de chimie ont été accréditées pour offrir, à l'interne, des formations intermédiaires et avancées sur les matières dangereuses (SIMDUT) et les déversements.

Biosécurité et biosûreté

La directive D-28 sur la gestion de la biosécurité et de la biosûreté a été mise à jour. En parallèle, les mesures d'urgence disponibles sur Rézilio ont été simplifiées et harmonisées. Une version papier de ces mesures sera réintroduite dans les locaux lorsqu'il n'est pas possible d'utiliser le code QR ou lorsqu'il n'y a pas d'ordinateur fixe. Une capsule de formation est en cours de réalisation pour les personnes concernées.

Formations secouristes en milieu de travail

Le 8 et 9 janvier 2025, une formation de secouristes en milieu de travail a été offerte. Des technicien·nes et enseignant·es en biologie et en chimie ont participé. D'autres formations seront offertes au courant de l'année et l'offre de formation sera bonifiée dans le but de former plus de personnes dans le Collège. La CNESST exige un ratio de deux secouristes pour chaque tranche de 100 employé·es.

Révision des directives en santé et sécurité au travail

Le Bureau de santé et sécurité a débuté la mise à jour des directives SST en lien avec les nouvelles exigences de la CNESST. Ce travail se poursuivra l'an prochain.

Déclaration d'incidents et d'accidents

Le Collège souhaite que les procédures de déclarations d'évènements soient mieux connues de la communauté, considérant que chaque évènement doit être rapporté au Bureau de santé et sécurité (BSS) dans les 48 heures suivant l'évènement. Il existe déjà des capsules vidéo à ce sujet et les pochettes d'accueil du nouveau personnel sont complètes. Les Ressources humaines et les syndicats explorent l'idée de créer des points récurrents afin de mieux informer la communauté. Un formulaire interactif pour déclarer les évènements sera disponible sur le site infonuagique du Collège.

Bilan des incidents en 2023-2024

Le BSS a publié le bilan des incidents.

2023-2024 :

- Membres du personnel du Collège : 16 au total, dont 3 enseignant-es
- Stagiaires : 10

2024-2025, à ce jour :

- Membres du personnel du Collège : 13, dont 4 enseignant-es
- Stagiaires : 9

Le bilan définitif pour 2024-2025 sera disponible au 30 juin 2025.

Audit CNESST

Un audit a été réalisé le 21 mars par la CNESST (en lien avec la mutuelle des cégeps "A"). L'audit s'est bien déroulé dans l'ensemble et quelques recommandations ont été émises dans le rapport d'intervention, notamment au sujet de la formation et de la diffusion des informations.

Qualité de l'air et risques physiques

À la suite de plusieurs plaintes sur la qualité de l'air au C3, les systèmes de ventilation ont été vérifiés et des ajustements ont été effectués par l'équipe des ressources matérielles. On rappelle que la température fluctue de façon récurrente lors des changements de saisons puisque les systèmes passent du mode chauffage au mode climatisation (et vice-versa). Cet ajustement cause des inconforts pendant une période de deux semaines. Des messages explicatifs sont envoyés à la communauté de façon systématique.

Des correctifs ont été apportés à la suite de plaintes concernant la possible présence de moisissures au plafond du C4. L'isolation des conduites a permis de régler le problème de condensation et les tuiles touchées par l'humidité ont été changées.

Comité Prévention jeunesse

Par le passé, ce volet visait des mesures préventives pour assurer la sécurité des étudiant-es dans tous les cours du Collège. Récemment, une nouvelle loi accorde désormais aux stagiaires le statut d'employé-e du Collège, ce qui amène ce comité à revoir ses pratiques. Depuis juin, un *Guide des stages* a été présenté et plusieurs formations ont déjà été dispensées.

Comité-conseil de la recherche

Agata Mozolewska

Représentante de la formation générale
Département de français et de lettres

Marie-Pier Robitaille

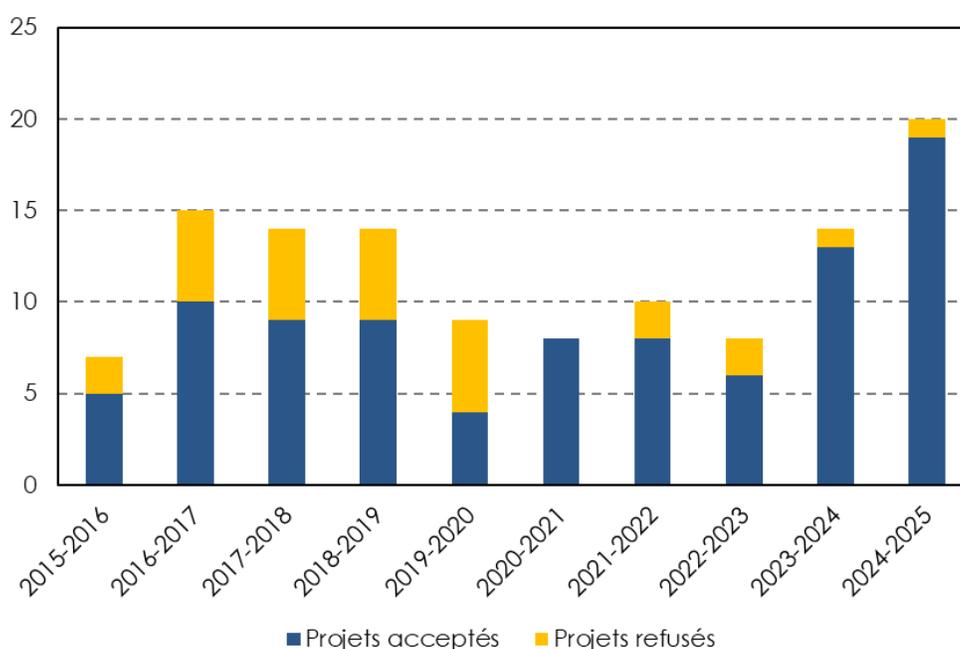
Représentante de la formation technique
Département de techniques auxiliaires de la justice

Marianne Roussy

Représentante pour la formation préuniversitaire
Département de physique

Au cours de l'année 2024-2025, le Comité-conseil de la recherche (CCR) a étudié 19 projets et retenu 18 d'entre eux. Un vingtième projet sera analysé en mai. Ce nombre représente une augmentation par rapport aux années précédentes alors que, tel que présenté dans le graphique ci-bas, le CCR reçoit en moyenne une douzaine de projets annuellement. La grande majorité des projets analysés provenaient de l'interne du Collège. Parmi les 20 projets reçus, on note une augmentation des demandes de subvention. Ces projets ne se concrétisent pas automatiquement en projets actifs, mais sont très prometteurs pour l'avenir de la recherche au Collège Ahuntsic. Le CCR soutient les personnes porteuses de ces demandes de subvention en suggérant des améliorations et en s'assurant que le projet correspond aux critères et standards du Collège.

Enfin, notons que Marianne Roussy s'est jointe au CCR en novembre 2024 et qu'Agata Mozolewska vient tout juste de se joindre à l'équipe.



Comités de la reconnaissance institutionnelle et des événements institutionnels

Marie-Anne Viau

Département d'agriculture urbaine

J'ai été désignée comme représentante enseignante sur ces comités au début décembre 2024.

La première et unique rencontre du **Comité de la reconnaissance institutionnelle** était le 2 décembre 2024. Ce fut le moment de choisir les lauréat·es récompensé·es entre les différentes candidatures déposées pour la Cérémonie de reconnaissance du personnel qui a eu lieu le 16 janvier 2025.

Le Programme de reconnaissance a sélectionné 16 lauréat·es dans les quatre catégories suivantes :

- Personnel engagé, avec 10 lauréat·es, dont quatre personnes enseignantes;
- Initiatives innovantes, projets de développement et/ou de recherche, avec deux lauréat·es qui sont aussi des personnes enseignantes;
- Équipe ou groupe inspirant, avec trois groupes lauréats, dont un composé de personnes enseignantes (comité de base);
- Implication et rayonnement (pédagogique, administratif, communautaire, international), avec une lauréate non enseignante.

Au niveau du **Comité des événements institutionnels**, il y a eu cinq rencontres depuis ma nomination, pour l'organisation des trois événements suivants :

- La Soirée des fêtes, qui s'est déroulée le 13 décembre 2024;
- La Cérémonie de reconnaissance du personnel, qui a eu lieu le 16 janvier 2025;
- La Cérémonie des retraité·es qui aura lieu le 15 mai prochain.

La rencontre du 31 janvier a servi à faire une rétroaction sur les deux premiers événements; celle-ci fut majoritairement positive avec quelques points à améliorer pour les années à venir.

La rencontre du 5 mai avait pour but de finaliser l'organisation de la Cérémonie des retraité·es.

Équipe santé mieux-être

Cindy Fraser

Département de génie civil, de géomatique et de dessin technique (géomatique)

Aurélie Girard

Département de biologie et de biotechnologies

Le comité a été inactif jusqu'à avril 2025, lorsque Caroline Bastien, directrice adjointe aux Ressources humaines, a pris en main le comité en remplacement de Carine Modedi Asan, conseillère aux Ressources humaines. Le comité a organisé un événement dans le cadre du Programme santé mieux-être (PSME), qui aura lieu le 22 mai 2025, et a préparé la planification des activités du PSME pour l'année 2025-2026.

ANNEXE I : DONS DE SOLIDARITÉ 2024-2025

ORGANISMES	MONTANT
LE TRAVAIL ET L'EMPLOI	
■ Comité Chômage de Montréal	400,00\$
■ CPE Le petit monde d'Ahuntsic	200,00\$
■ Front de défense des non-syndiqués	400,00\$
■ Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE)	300,00\$
■ Syndicat des chauffeurs d'autobus Brissette & Frères	400,00\$
■ Syndicat des employé-es du Centre de ski Mont-Bélu	400,00\$
■ Syndicat des travailleurs de Demix	200,00\$
■ Syndicat des travailleuses(eurs) des centres de la petite enfance de Montréal et Laval	200,00\$
■ Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Buanderie centrale de Montréal	400,00\$
■ Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Hôtel PUR Québec	1000,00\$
■ Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Hôtel Radisson	800,00\$
■ Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Hôtel Reine-Élizabeth	400,00\$
■ Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Librairie Renaud-Bray	350,00\$
■ Syndicat des travailleuses et travailleurs municipaux de la Ville de Saint-Georges	400,00\$
■ Syndicat des travailleuses et travailleurs de Prelco-Montréal	1200,00\$
■ Syndicat des travailleuses et travailleurs de Transcollin	400,00\$
■ Syndicat des travailleuses et travailleurs du transport scolaire des Autobus des Cantons	400,00\$
■ Syndicat des travailleuses et travailleurs des Autobus Gaudreault	400,00\$
■ Syndicat des travailleuses et travailleurs en intervention communautaire	200,00\$
■ Syndicat national des salarié-es de la Société zoologique de Granby	800,00\$
■ Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades (UTTAM)	150,00\$
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET LA FORMATION	
■ Association québécoise pour l'équité et l'inclusion au postsecondaire (AQEIPS)	200,00\$
■ Au bas de l'échelle	400,00\$
■ Centre St-Pierre	150,00\$
■ Collectif La Grande transition	150,00\$
■ École Félix-Antoine	400,00\$
■ Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MEPACQ)	200,00\$
■ Pivot	150,00\$
■ Revue <i>À bâbord!</i> (campagne de socio-financement)	300,00\$
■ Ruelle de l'avenir	400,00\$
■ Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP)	300,00\$
■ Travailleuses et travailleurs pour la justice climatique (TJC)	400,00\$
L'ACTION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE	
■ Accueil Bonneau	150,00\$
■ Action citoyenne pour la justice fiscale, sociale et écologique (ATTAC Québec)	150,00\$

ORGANISMES	MONTANT
▪ Alternatives	200,00\$
▪ Association générale étudiante du Collège Ahuntsic (AGECA)	400,00\$
▪ Collectif Antigone et Last Generation Canada	150,00\$
▪ Collectif Échec à la guerre (renouvellement d'adhésion et opération média)	350,00\$
▪ Croix-Rouge canadienne (section Québec)	150,00\$
▪ Fondation Léo-Cormier	150,00\$
▪ Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)	150,00\$
▪ GRIS-Montréal (Groupe de recherche et d'intervention sociale)	150,00\$
▪ Groupe communautaire L'itinéraire	150,00\$
▪ Hoodstock	400,00\$
▪ Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)	200,00\$
▪ Interligne	400,00\$
▪ Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)	300,00\$
▪ Ligue des droits et libertés (renouvellement d'adhésion et don)	300,00\$
▪ Mission Bon Accueil	300,00\$
▪ Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ)	150,00\$
▪ Société Saint-Vincent de Paul de Montréal	400,00\$
▪ SOCODEVI	150,00\$
LA CONDITION FÉMININE	
▪ CALACS Trêve pour Elles	300,00\$
▪ Centre des femmes d'ici et d'ailleurs	150,00\$
▪ Chez Doris	400,00\$
▪ Fondation la rue des femmes	150,00\$
▪ Fondation Léa-Roback	150,00\$
▪ Multi-Femmes	300,00\$
▪ Nouvelle-Étape	400,00\$
▪ PolySeSouvient	150,00\$
▪ Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec (RAFIQ)	300,00\$
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	
▪ Amnistie internationale	300,00\$
▪ Centre international de solidarité ouvrière (CISO)	150,00\$
▪ Rise – Réseau international pour l'innovation sociale et écologique (Journal des Alternatives)	150,00\$
▪ Solidarité Argentine-Québec	150,00\$
▪ Solidarité Union Coopération (SUCO)	300,00\$
TOTAL : 20 750,00 \$	

ANNEXE II : RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons examiné l'État des résultats du Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic (FNEEQ-CSN) pour la période s'étendant du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.

L'examen a comporté une revue générale des registres comptables, des documents bancaires ainsi qu'un sondage des registres et pièces justificatives.

À notre avis, les états financiers représentent fidèlement la situation financière du SPECA.



Réjean Painchaud



Sylvain Beausoleil

Vérificateurs des livres du SPECA pour 2023-2024

Le 5 mai 2025

